

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA  
SOLIDARITÉ SOCIALE

**VOLET TRAVAIL**

---

---

**ÉTUDE DES CRÉDITS**

**2015-2016**

---

---

**Demande de renseignements particuliers  
de la deuxième opposition**



# VOLET TRAVAIL

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

---

#	TABLE DES MATIÈRES
---	--------------------

---

*Seules les questions concernant le ministère du Travail font partie de la Table des matières*

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de chacune des années financières 2014-2015. Indiquer :
  - a) le lieu ;
  - b) le coût ;
  - c) la ou les dates de participation ;
  - d) le nombre de participants ;
  - e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
  - f) le nom de la formation ou de l'activité.
3. Sommes dépensées en 2014-2015 (et prévisions pour 2015-2016) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).
4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2014-2015, en indiquant pour chacun :
  - a) son mandat;
  - b) la liste des membres;
  - c) le budget dépensé;
  - d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;
  - e) les résultats atteints.
5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère (MTQ et CGER) en 2014-2015 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
6. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisées et à venir.
7. Liste et copie de tous les sondages effectués en 2014-2015, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.
8. Liste et copie de tous les avis, juridiques et autres, commandés en 2014-2015 par le ministère ou le cabinet du ministre en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception. Indiquer le nombre total d'avis demandés par le ministère.
9. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2014-2015. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

# VOLET TRAVAIL

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#	TABLE DES MATIÈRES
10.	Mandats donnés à la Société immobilière du Québec pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2014-2015.
11.	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 : <ol style="list-style-type: none"><li>la liste de tous les concours et tirages effectués ;</li><li>les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;</li><li>l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.</li><li>la liste des concours qui ont pris fin.</li></ol>
12.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2014-2015 : <ol style="list-style-type: none"><li>le nom de toutes les campagnes;</li><li>les coûts de ces campagnes;</li><li>le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;</li><li>les dates de diffusion de la campagne;</li><li>les objectifs visés par chaque campagne.</li></ol>
13.	Pour 2014-2015, la liste des programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun : <ol style="list-style-type: none"><li>le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;</li><li>le nom du ou des organismes bénéficiaires ;</li><li>le montant qui leur a été accordé.</li></ol> Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.
14.	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 : <ol style="list-style-type: none"><li>le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;</li><li>le montant dépensé par le département des affaires publiques;</li><li>le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.</li></ol>
15.	Pour les conflits de travail recensés au Québec par le ministère du Travail, fournir pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 les données suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>le nombre de conflits de travail;</li><li>la durée moyenne de ces conflits;</li><li>le nombre de demandes de médiation;</li><li>le nombre de médiateurs nommés par le ministère;</li><li>les antécédents professionnels de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical) ;</li><li>l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre) ;</li><li>les coûts engendrés par ces demandes de médiation.</li></ul>
23.	Concernant les avis émis par le ministère du Travail, pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 fournir les données suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>la liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.</li></ul>

# VOLET TRAVAIL

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

#	TABLE DES MATIÈRES
24.	Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2013-2014 et 2014-2015 en incluant les coûts et les appels d'offre.
25.	Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au Comité consultatif du travail et de la main d'œuvre (CCTM) et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.
26.	Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.
27.	Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.
28.	Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2013-2014 et 2014-2015.
29.	Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2013-2014, 2014-2015, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>a) partis impliqués dans le conflit;</li><li>b) nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;</li><li>c) date de début du conflit;</li><li>d) date de retour de fin du conflit.</li></ul>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

### RP-2

**Titre :**

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2014-2015. Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

Vous référer à la question 7 des demandes de renseignements généraux de l'Opposition.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-3

**Titre :**

Sommes dépensées en 2014-2015 (et prévisions pour 2015-2016) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Le ministère du Travail est en entente de services avec le Centre des services partagés du Québec (CSPQ) pour ses ressources informationnelles.

Sommes dépensées en 2014-2015 : 1 796 210 \$

Répartition par catégories :

- Services de base : 1 035 678 \$
- Services d'amélioration continue : 39 491 \$
- Plan opérationnel triennal d'évolution (POTÉ) : 721 041 \$

**SOURCE :** Secrétariat du travail  
**DATE :** 8 Avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

### RP-4

#### Titre :

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2014-2015, en indiquant pour chacun :

- a) son mandat ;
- b) la liste des membres ;
- c) le budget dépensé ;
- d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
- e) les résultats atteints.

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
Comité de vigie sur la référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Examiner l'ensemble du système de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction lors de sa première année de mise en œuvre et d'en évaluer l'impact sur l'intimidation et la discrimination.</li> <li>▪ Donner son avis sur toute question que lui soumet le ministre relativement à l'application de la Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction (2011, chapitre 30), notamment sur la conformité des normes de conduite prévues au code d'éthique d'une association avec les objectifs de la Loi.</li> <li>▪ Dépôt d'un rapport au terme des travaux.</li> <li>▪ Durée du mandat : 15 novembre 2012 au 30 septembre 2014.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Claudette Carbonneau (coordonnatrice)</li> <li>▪ Matthias Rioux</li> <li>▪ Jean Cournoyer</li> </ul>	40 321 \$ (2014-2015)	Françoise Dion, secrétaire du Comité
Groupe de travail interministériel sur l'harmonisation de la Loi sur les	Évaluer la nécessité et l'opportunité d'harmoniser la définition de ferme prévue à la Loi R-20 à celles du	Ministère du Travail	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nicolas Beauchemin</li> <li>- Michel Sauvé</li> </ul>

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Loi R-20) aux lois et règlements du domaine agricole	domaine agricole que l'on trouve dans les lois et règlements relevant du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec		
Comité sur la rémunération des cueilleurs de framboises et de fraises	Analyser l'ensemble des paramètres de la rémunération au rendement des salariés de cette industrie afin de leur assurer un niveau de rémunération adéquat.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère du Travail</li> <li>– Commission des normes du travail</li> <li>– Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec</li> <li>– Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion</li> <li>– Comité d'action des non-syndiqué(e)s (CANOS)</li> <li>– Au Bas de l'échelle</li> <li>– Union des producteurs agricoles</li> <li>– Association des producteurs de fraises et de framboises</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Steve Audet</li> <li>– Josée Marotte</li> </ul> <p><u>RESPONSABLE : MTRAV</u></p>
Comité interministériel sur le deuil périnatal	Identifier des pistes de solution concernant la problématique soulevée par le deuil périnatal et examiner les impacts législatifs et financiers que soulèvent ces pistes de solution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (trois personnes dont une de la Direction des affaires juridiques)</li> <li>– Ministère du Travail</li> <li>– Commission des normes du travail</li> <li>– Ministère de la Santé et des Services sociaux</li> <li>– Ministère de la Famille</li> <li>– Ministère des Finances</li> <li>– Conseil de gestion de l'assurance parentale</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Steve Audet</li> <li>– Josée Marotte</li> </ul> <p><u>RESPONSABLES : MTRAV et MESS</u></p>

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
Comité bipartite de coordination de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction	<p>Surveiller l'application de l'entente, promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, et l'accès aux chantiers et traiter toute autre question pertinente.</p> <p><u>Résultats</u> : Maintien d'un climat harmonieux entre le Québec et l'Ontario en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère du Travail</li> <li>– Commission de la construction du Québec</li> <li>– Régie du bâtiment du Québec</li> <li>– Ministère du Travail de l'Ontario</li> <li>– Ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario.</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Anne Parent, sous-ministre adjointe aux Politiques et à la Recherche</li> <li>– Michel Sauvé</li> </ul> <p><u>RESPONSABLES :</u> <u>MTRAV et ONTARIO</u></p>
Comité bipartite de coordination de l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance de la qualification professionnelle, des compétences et des expériences de travail dans l'industrie de la construction	<p>Surveiller l'application de l'entente, promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre et des entrepreneurs, et l'accès aux chantiers et traiter toute autre question pertinente.</p> <p><u>Résultats</u> : Maintien d'un climat harmonieux entre le Québec et le Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère du Travail</li> <li>– Commission de la construction du Québec</li> <li>– Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Anne Parent, sous-ministre adjointe aux Politiques et à la Recherche</li> <li>– Michel Sauvé</li> </ul> <p><u>RESPONSABLES :</u> <u>MTRAV et N.-B</u></p>
Comité interministériel sur la révision triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum	<p>Définir un cadre de référence afin de guider les décisions relativement à l'évolution du salaire minimum et proposer un processus qui faciliterait la prise de décision.</p> <p>Réaliser une analyse triennale des impacts de l'évolution du salaire minimum et une consultation lorsque le ratio entre le salaire minimum et le salaire horaire moyen excède 0,47 ou lorsqu'un projet de modification du salaire minimum a pour effet d'accroître ce ratio.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère des Finances</li> <li>– Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale</li> </ul> <p><u>Observateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Commission des normes du travail</li> <li>– Secrétariat à la condition féminine</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Louis Tremblay, Directeur de la recherche et de l'innovation en milieu de travail (coordonnateur)</li> <li>– Steve Audet, Directeur des politiques du travail</li> <li>– Patrick Bourassa</li> <li>– Mame-Cheikh-Ibra Ngom</li> </ul> <p><u>RESPONSABLE :</u> <u>MTRAV</u></p>
Comité interministériel permanent sur la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés.	Assurer la protection des travailleurs étrangers temporaires peu spécialisés recrutés à l'étranger, notamment par la mise en place de mécanismes d'information et de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère du Travail</li> <li>– Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion</li> </ul>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Audrey Pichette (Coordonnatrice)</li> </ul>

NOM DU COMITÉ	MANDAT	MEMBRES	HONORAIRES	REPRÉSENTANT(S) MINISTÉRIEL(S)
		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</li> <li>– Ministère des Relations internationales et de la Francophonie</li> <li>– Commission de la santé et de la sécurité du travail</li> <li>– Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse</li> <li>– Commission des normes du travail</li> </ul>		<u>RESPONSABLE : MTRAV</u>

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre associée au Travail  
**DATE :** 2015-03-27

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

**RP-5**

**Titre :**

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère en 2014-2015 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

### RÉPARTITION DU PERSONNEL OCCASIONNEL PAR REGROUPEMENT

	<b>Nombre d'employés occasionnels 2014-2015 (au 4 mars 2015)</b>
Direction générale des politiques et de la recherche	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> 2

En 2014-2015, parmi les 2 recrutements réguliers effectués cette année, aucun occasionnel n'a été régularisé.

Source : Données extraites du SAGIP à la paie 25 du 5 mars 2015 (effectif en lien d'emploi au 4 mars 2015).

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-6**

**Titre :**

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir des ministères et organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour chacune des années financières 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du Trésor auprès du ministère ou un de ses organismes. Ventilation par année, par ministère et organismes ainsi que par compressions réalisés et à venir.

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :** Direction des budgets centraux d'administration, projets et investissements  
**DATE :** 2015-04-09

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-7

**Titre :**

Liste et copie de tous les sondages effectués en 2014-2015, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Aucun sondage externe n'a été réalisé.

**SOURCE :** Direction des communications

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :**

**DATE :** 8 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-8

### Titre :

Liste et copie de tous les avis, juridiques et autres, commandés en 2014-2015 par le ministère ou le cabinet du ministre en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

### Exposé et statistiques :

Les avis juridiques demandés par le ministère ou le cabinet du ministre sont protégés par le secret professionnel en vertu de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, chapitre C-12), lequel prévoit ce qui suit :

« 9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel. »

(nos soulignements)

Le droit au secret professionnel appartient au gouvernement et lui seul peut y renoncer.

La *Loi sur le ministère de la Justice* (RLRQ, chapitre M-19) prévoit à son article 3 que « Le ministre de la Justice est le juriconsulte du lieutenant-gouverneur et le membre juriconsulte du Conseil exécutif du Québec. ». C'est à ce titre qu'il donne ses avis juridiques aux divers ministères.

Le ministère ou ministre qui a demandé un avis juridique ne peut prendre la décision de renoncer à la protection du secret professionnel au nom du gouvernement. Le ministre de la Justice doit être consulté à ce sujet. Généralement, le ministre de la Justice ne renonce pas à la protection du secret professionnel parce que la diffusion des avis juridiques risquerait de nuire sérieusement aux intérêts de l'État. En effet, la communication des avis juridiques pourrait causer préjudice à des politiques gouvernementales, à des procédures judiciaires actuellement en cours ainsi qu'aux moyens de défense du procureur général du Québec ou à d'autres intérêts de l'État.

De plus, nous portons à votre attention que l'article 214 du *Règlement de l'Assemblée nationale* énonce que :

« **214. Dépôt du document** – Lorsqu'un ministre cite, même en partie, un document, tout député peut lui demander de le déposer immédiatement. Le ministre doit s'exécuter, sauf s'il juge que cela serait contraire à l'intérêt public. ».

Pour ces raisons, nous ne pouvons donner suite à votre demande de vous communiquer la liste et copie de tous les avis juridiques demandés en 2014-2015 par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou le cabinet dans le cadre de l'étude des crédits.

Pour les avis demandés à l'externe, les informations sont détenues par le ministère de la Justice du Québec et c'est ce ministère, via le secteur des mandats à la pratique privée de la DGAJL, qui peut y répondre.

**SOURCE :** Direction des affaires juridiques  
**COLLABORATION :** Bureau du sous-ministre  
**VALIDATION:** M<sup>e</sup> Mélanie Paradis  
**DATE :** 15 avril 2015

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-9

**Titre :**

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2012-2013 et 2013-2014. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

2014-2015 :

Anne McBryde : 432,47 \$

**SOURCE :** Direction des communications – Secrétariat du travail  
**DATE:** 2015-04-15

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-10**

**Titre :**

Mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par contrats ou sous-contrats, en 2014-2015.

Emplacement : 35, rue de Port Royal, Montréal

Coût des travaux : 425 500 \$

Emplacement : 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal

Coût des travaux : 19 746 \$

**Total des coûts : 445 246 \$**

**SOURCE :**

**Direction des ressources matérielles**

**VALIDATION :**

**Dir. des budgets centraux d'administration, projets et investissements**

**DATE :**

**2015-04-10**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

**RP-11**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

Aucun concours, tirage ou remise de prix.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre associée au Travail  
**DATE :** (2015-04-14)

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

**RP-12**

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour les années financières 2014-2015 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

Il n'y a eu aucune dépense pour des campagnes de publicité et de sensibilisation en 2014-2015.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

RP-13

**Titre :**

Pour 2014-2015, la liste des programmes de financement ou de subventions du ministère, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou de l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
- b) le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
- c) le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Aucune subvention versée au 28 février 2015, mais comptabilisée comme dépenses en mars 2015

**Lutte contre le travail au noir :**

Commission de la construction du Québec	4 250 000 \$
Commission de la santé et de la sécurité au travail	475 000 \$
Régie du bâtiment du Québec	1 140 000 \$
<b>Total pour 2014-2015</b>	<b><u>5 865 000 \$</u></b>

**SOURCE :** Direction des budgets centraux d'administration, projets et investissements  
**DATE :** 2015-04-09

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-14

**Titre :**

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2014-2015 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques ;
- b) le montant dépensé par le département des affaires publiques ;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes.

a) Le Secrétariat du travail disposant d'une équipe en communication de seulement huit personnes et d'aucun budget dédié aux affaires publiques et à la publicité, il n'y a donc pas d'employés affectés à temps plein à la fonction affaires publiques. Pierre Laberge est le relationniste de presse du Secrétariat du travail, ce qui correspond à une partie seulement de sa tâche de travail.

b) Il n'existe pas de département ou de section administrative dédié aux affaires publiques au Secrétariat du travail. Le seul événement public qui a entraîné des dépenses en communication (promotion et impression) cette année est le forum 2014 du Ministère sur l'arbitrage de griefs, soit une somme de 5 026 \$, mais l'événement s'autofinçait en entier.

c) Il n'y a pas eu de rencontres formelles de ce type avec d'autres instances ou organismes.

**SOURCE : Direction des communications**

**DATE : 8 avril 2015**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-15

**Titre :**

Pour les conflits de travail recensés au Québec par le ministère du Travail, fournir pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 les données suivantes :

- le nombre de conflits de travail;
- la durée moyenne de ces conflits;
- le nombre de demandes de médiation;
- le nombre de médiateurs nommés par le ministère;
- les antécédents de ces médiateurs (carrière syndicale, patronale, fonctionnaire, professeur, avocat patronal/syndical);
- l'initiateur de la demande de médiation (syndical ou patronal ou autre);
- les coûts engendrés par ces demandes de médiation.

	2014-2015 <sup>(1)</sup>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nombre d'arrêts de travail (conflits)</b> <i>Le deuxième nombre inclut les dossiers de compétence fédérale.</i></li></ul>	105/106
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Durée moyenne de ces arrêts de travail (conflits)</b></li></ul>	102,7 jours ouvrables 144,8 jours calendrier
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nombre de demandes de médiation-conciliation</b> <i>La conciliation est volontaire depuis 1977, la nomination est faite sur demande d'une partie. *Une grève d'une journée en contestation au projet de loi 3 a été déclenchée dans 16 villes, le 26 novembre et le 2 décembre 2014</i></li></ul>	84
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Nombre de médiateurs-conciliateurs nommés par le Ministère dans ces arrêts de travail</b> <i>* le Ministre du travail a nommé un médiateur spécial dans les dossiers des concessionnaires</i></li></ul>	14

- **Initiateur de la demande de médiation**

<b>Année</b>	<b>Syndical</b>	<b>Patronal</b>	<b>Demande conjointe ou nomination du Ministère</b>
2014-2015 <sup>(1)</sup>	23	23	38

- **Les coûts engendrés par ces demandes de médiation**

Inclus dans les dépenses globales de la Direction générale des relations du travail.

<sup>(1)</sup> *Données préliminaires 2014-2015 (1<sup>er</sup> avril 2014 au 28 février 2015).*

**SOURCE :** BSMART – Secrétariat du travail  
**COLLABORATION :** Direction de l'information sur le travail (DIT) – Secrétariat du travail  
**DATE :** 2014-04-15

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

**RP-23**

**Titre :**

Concernant les avis émis par le ministère du Travail, pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 fournir les données suivantes :

- la liste de tous les avis de non-conformité qui ne respectent pas la loi.

Le ministère du Travail n'émet pas d'avis de non-conformité.

**SOURCE :** Secrétariat du travail

**DATE :** 2015-04-14

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA DEUXIÈME OPPOSITION

**RP-24**

**Titre :**

Liste et copie de toutes les recherches commandées en 2013-2014 et 2014-2015 en incluant les coûts et les appels d'offres.

Aucune recherche n'a été commandée en 2014-2015.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-25**

**Titre :**

Liste des avis demandés par le ministre ou le gouvernement au CCTM et copie des avis transmis au cours des deux dernières années en indiquant l'état des travaux en cours.

**2014-2015**

Avis concernant le renouvellement du mandat de la présidente de la Commission des lésions professionnelles.

Avis concernant le renouvellement du mandat de la vice-présidente de la Commission des lésions professionnelles.

Avis sur le *Rapport sur la consultation relative à la Loi sur les décrets de convention collective*.

**SOURCE :** Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre – Secrétariat du travail  
**DATE:** 2015-04-10

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-26**

**Titre :**

Liste et copie des avis réalisés à l'initiative du CCTM au cours des deux dernières années et en cours.

**2014-2015**

Aucun avis pour cet exercice.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-27**

**Titre :**

Nombre de plaintes traitées par le CCTM concernant les arbitres de griefs, nombre de décisions rendues et nombre de cas en délibéré au cours des deux dernières années.

**2014-2015**

Plaintes traitées : 0

Décisions rendues : 0

Cas en délibéré : 0

**SOURCE :** Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre – Secrétariat du travail  
**DATE:** 2015-04-10

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**RP-28**

**Titre :**

Détails sur les comptes de dépenses, incluant la date, le montant de la dépense, et la nature de la dépense, de tous les membres du cabinet du Ministre, pour 2013-2014 et 2014-2015.

Dépenses de fonction du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 27 février 2015 : 2 295,66 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

## DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RP-29

**Titre :**

Nombre d'ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits de travail en 2013-2014, 2014-2015, ventilés par conflits en incluant les informations suivantes:

- a) Parties impliquées dans le conflit;
- b) Nombre d'ETC affectés à ce conflit spécifique;
- c) Date de début du conflit;
- d) Date de retour de fin du conflit.

Il n'y a aucun ETC du Ministère affecté à des organismes.

**SOURCE :** Bureau de la sous-ministre associée au Travail  
**DATE :** 2015-04-14